

BLIDA / PARCEQU'IL N'A PAS ETE CLASSE MONUMENT HISTORIQUE

Un bain maure datant de l'époque ottomane démoli

Hammam Boualem, le plus ancien bain maure de Blida, dans le quartier El Djoun, n'a pas eu la chance de perdurer à l'instar des autres monuments qui ont été préservés de la disparition. Il vient d'être démoli presque dans la clandestinité puisque, au petit matin de jeudi dernier, les habitants du quartier El Djoun ont été surpris de le découvrir en ruines.

Un témoin du passé venait d'être rasé à leur corps défendant. D'un monument chargé d'histoire et de jalons identitaires, il n'en restait qu'un amoncellement de gravats et de poussière. Une existence de 182 ans pulvérisée en un temps et deux mouvements de pelle mécanique car son nouvel acquéreur en a décidé ainsi.

Derrière cet effacement d'un pan de l'histoire, une décision administrative. En effet, la commission de la direction de la protection légale des biens culturels du ministère de la Culture a établi, à l'issue de sa réunion du 12 septembre 2006, que "ce bain n'est pas un bain turc d'origine, mais un bain construit en 1954 par des Français qui l'avaient acquis auprès de propriétaires français en 1852 et que ceux-ci l'avaient acheté auprès d'un agriculteur algérien du nom de Benadda". Mais bien

avant cette sentence, plusieurs écrits émanant de la Direction de la culture de la wilaya de Blida avaient alerté sur l'importance de ce site et depuis septembre 1999 plusieurs dossiers avaient été remis à la tutelle en vue de son classement comme monument historique dans le cadre de la loi 04/98 relative à la protection du patrimoine culturel.

Le 16 février 2003, ce bain avait été mis provisoirement sous la protection de l'Etat par arrêté de la wilaya de Blida sous le numéro 83.

Cependant, le directeur de la culture de Blida, conscient de la valeur historique de cette bâtisse, réitéra sa préoccupation et demanda à la ministre de tutelle de prendre des "mesures de nature à sceller définitivement le statut de ce site y compris sa programmation d'urgence dans le cas où il ne l'est pas encore". Pour

cela, la ministre de la Culture ne ménagera pas sa volonté décisionnelle et mentionnera dans la correspondance qu'elle adressera au département concerné l'annotation suivante : "Je veux une note en urgence." Mais contre toute attente, les travaux de la commission avaient remis en cause, un an après, l'appartenance de ce bain maure à l'époque ottomane d'où la nullité de son classement.

Néanmoins, il convient de souligner que les travaux de recherches d'une étudiante, Souâd Benchama, destinés pour un mémoire de licence, avaient conclu en 1997 que ce hammam avait bel et bien été construit en 1825 par Boualem Bencherifa bachagha de son vrai nom Bachir Boualem El Milliani.

Selon cette étudiante, ce personnage était un riche propriétaire qui s'est marié avec plusieurs femmes mais qui n'a jamais eu d'enfants. Il possédait également de grandes parcelles de terre à Hammam Righa et le bain qu'il a construit en lieu et place où les Andaloux se sont réfugiés au XVI^e siècle d'où le nom du quartier El Ladj'oun (El Djoun ou les

réfugiés) était spécialement destiné à sa famille.

Forte de ce qu'elle avançait, l'étudiante avait établi sa thèse en se référant à des traces qu'elle a trouvées inscrites dans les archives du cadastre et classées en 1866 sous le numéro 80 avec la mention bain maure appartenant à Boualem Bencherifa bachagha.

Qui a tort et qui a raison ? Aujourd'hui, ce bain maure n'existe plus pour prouver sa datation. Les ruines qui restaient de sa démolition ont été évacuées dare-dare emportant avec elles un bout de la mémoire blidéenne que personne n'est à même de réhabiliter.

Il est ainsi désolant de constater que les vestiges de la ville des Roses sont en train de disparaître un par un pour laisser place à des constructions à l'architecture farfelue.

Rappelons enfin qu'en 1999, à la suite de la visite de ce bain maure par M. Rahabi, ex-ministre de la Culture, une tentative de rachat de ce monument par l'APC de Blida pour sa préservation avait malheureusement échoué.

M. Belarbi

TIZI-OUZOU / DERNIERES INTEMPERIES

Causes, conséquences et solutions

Les intempéries, leurs causes et conséquences ainsi que leurs solutions à moyen et long termes se sont imposées à l'examen du conseil de wilaya de Tizi-Ouzou, convoqué initialement pour faire le point sur les infrastructures scolaires et universitaires prévues pour la rentrée 2007/2008 et les lancements de nouveaux projets inscrits dans le programme quinquennal en cours, questions qui ne cessent de retenir l'attention de l'exécutif depuis près d'une année. Placées à juste titre en tête des questions à débattre, les intempéries ont permis, à travers les exposés de la Protection civile, des travaux publics, de la Sonelgaz et de l'hydraulique, de passer en revue les dégâts occasionnés du 8 au 11 mars en dépit de l'alerte donnée par un bulletin météo de la veille qui a permis de déclencher le plan Orsec, mettant en branle tous les moyens matériels et humains des services concernés.

En 72 h, la wilaya de Tizi-Ouzou a enregistré une pluviométrie supérieure à 100 mm, soit l'équivalent d'un quart des précipitations des 7 mois précédents, de septembre 2006 à février de l'année en cours. Cette bénédiction du ciel, survenue au moment où l'inquiétude était à son comble et le rationnement de l'alimentation en eau potable allait prendre une allure draconienne, a engendré quelques perturbations du trafic routier au niveau des routes nationales et chemins de wilaya inondés comme rarement auparavant, des dégradations de nombreux tronçons routiers, notamment au niveau de certains ouvrages obstrués par des rejets de gravas et ordures ménagères, des éboulements, ravinelements et affaissements d'autres tron-

çons en zone montagneuse... Les détériorations occasionnées par ces intempéries n'ont épargné aucune daïra et aucun secteur à commencer par la Sonelgaz qui a enregistré des détériorations au niveau des supports de lignes de basse et moyenne tension, et parfois de haute tension, des avaries au niveau de nombreux transformateurs à travers toutes les daïras...

La direction de l'hydraulique, qui semble avoir été prise au dépourvu par l'inscription de ce point à l'ordre du jour, s'est contentée de signaler les dégâts subits par les canalisations d'eau potable et d'assainissement dans la périphérie du chef-lieu de wilaya et le débordement du barrage de Taksebt, entraînant un nettoyage naturel, tous les rejets au bord de ce grand ouvrage hydraulique sont charriés par les eaux en furie d'après les prises de vue réalisées par les services concernés.

Les plus graves inondations ont été enregistrées au niveau de Draâ-Ben-Khedda où certains quartiers ont été transformés en lacs de plus d'un mètre de profondeur et où il a fallu employer de gros moyens de différents services pour évacuer les eaux et rendre les lieux à la libre circulation des résidents. Le pire est que cette situation se répète à chaque précipitation conséquente depuis des années sans que les pouvoirs publics tirent les enseignements nécessaires.

Il s'agit de centaines de logements, de résidences individuelles et d'établissements publics qui subissent chaque année les conséquences des manquements aux obligations de service public des autorités locales. Là comme au niveau des routes nationales, des che-

mins de wilaya et de plusieurs quartiers de Tizi-Ouzou, les causes de ce phénomène récurrent résident dans la mauvaise réalisation de l'assainissement, manque d'avaloirs, obstruction de ceux existant, mauvais emplacement de beaucoup d'autres, absence ou sous-dimensionnement des ovoïdes, absence d'entretien, incivisme des citoyens qui jettent des gravas n'importe où sans mesurer les conséquences de leurs actes, dépôts prolongés non réglementés de matériaux de construction sur la voie publique, etc.

Ces fléaux, c'est le cas de le dire, qui s'accroissent dans l'indifférence générale créant des situations temporairement ingérables sont dénoncés, encore une fois, par le wali qui a appelé les services techniques à tous les niveaux à établir un diagnostic et à proposer des solutions pour y remédier de sorte à ce que cela ne se renouvelle plus à l'avenir d'autant, dit-il, qu'il ne s'agit pas de gros travaux pris en charge et que les moyens existent, chaque APC ayant 4 milliards de centimes à sa disposition.

C'est à travers la prise en charge des problèmes des citoyens que l'on pourra réhabiliter la crédibilité des institutions de l'Etat, devait-il insister.

Notons que ce n'est pas la première fois que l'on entend ce langage en pareille circonstance, ce qui n'empêche pas la répétition des faits dénoncés. Signalons, par ailleurs, que ce point de situation s'est limité aux environs immédiats des chefs-lieux de wilaya et de Draâ-Ben-Khedda, exception faite des travaux publics et de la Sonelgaz qui semblent avoir touché l'ensemble de leurs réseaux de wilaya.

B. T.

RENCONTRE VILLAGE NATIONAL

Le «petit débrouillard»

L'Association scientifique des "petits débrouillards" de la wilaya de Tizi-Ouzou en collaboration avec les services de la wilaya, la DJS, l'APC et le CIAJ organise durant trois jours au niveau de la Maison de la culture le village national du "Petit débrouillard", rencontre qui a vu la participation d'associations du genre venues de neuf wilayas, à savoir Tlemcen, Batna, Médéa, Bouira, Constantine, Blida, Tizi-Ouzou et Alger.

Placée sous les slogans "Tizi-ville de la science" et "Les enfants fêtent la science", la manifestation a drainé un nombre impressionnant d'enfants et d'adolescents venus découvrir la science autrement que par la méthode généralement connue à l'école ou ailleurs.

En effet, les différentes expositions, démonstrations concernant des thèmes multiples comme l'oxygène, l'air liquide, l'énergie, la physique, l'électricité, l'air et le vide... ont permis aux enfants visiteurs d'appréhender de "manière amusante" quelques phénomènes scientifiques présentés par leurs pairs dans un langage accessible et par des moyens élémentaires, sous l'œil vigilant et l'assistance d'adultes. Il s'agit de la sorte, pour M. Benzia Yahia, président de l'association organisatrice, de "stimuler la curiosité scientifique de l'enfant et créer l'autonomie chez celui-ci".

Pour rappel, les enfants de Tizi sont maintenant des habitués de cette manifestation, puisqu'elle est à sa 3^e édition, avec une nette amélioration cette année avec neuf wilayas participantes, contre seulement trois l'année passée. La présente édition et pour mieux permettre une plus grande diffusion de l'information et une plus large vulgarisation s'est vu renforcée par des sorties et des animations dans les quartiers de la ville des Genêts.

Les quartiers de Aïn-Halouf, les 600-Logts de la Nouvelle-Ville et les 240-Logts ont reçu la visite des "petits débrouillards" qui ont organisé sur place des expositions et des démonstrations. Par ailleurs, nous avons appris au niveau des responsables de cette association que cette action sera très prochainement complétée par une formation d'échassiers. Cette dernière aura pour but "le développement des capacités physiques et psychologiques de l'enfant", a-t-on soutenu. Il convient de signaler que cette formation, "une grande première en Algérie", précise-t-on, inclura aussi une section d'adultes.

A cet effet, sept formateurs français sont attendus à Tizi-Ouzou à partir du 22 mars pour les besoins de l'encadrement.

R. A.

ALGER

Des quartiers en attente de viabilisation à Saoula

L'absence de viabilisation des ensembles d'habitations continue d'empoisonner la vie des citoyens dans plusieurs quartiers de la capitale.

C'est le cas notamment pour les habitants de la cité des Moudjahidine de Saoula dans la proche banlieue d'Alger. Alors que les travaux de bitumage de la route principale menant à Baba Ali ont été engagés en grande pompe par les pouvoirs publics, les petites routes menant aux différents lotissements dont la cité des Moudjahidine ont été laissées à l'état de sentier avec tout ce que cela engendre comme désagrément aux habitants et à leurs véhicules.

Las de vivre dans ces conditions plus que déplorable, les habitants de ce quartier demandent la réhabilitation de leur quartier pour mettre fin à leur calvaire.

L. M.